

A retenir

Flavescence dorée	Le 3 ^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée rendu obligatoire par arrêté préfectoral est à réaliser du 20 au 30 juillet 2017.
Tordeuses de la grappe	Début du vol de 3 ^{ème} génération
Mildiou	Des symptômes sont toujours observés sur feuilles essentiellement.

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Sur les parcelles du réseau d'observation, les stades phénologiques varient de « fermeture de la grappe » (stade 33 ou L ou BBCH 77) en secteur tardif et/ou parcelles tardives à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89) dans les parcelles précoces sur les secteurs précoces.

Dans les parcelles gelées fin avril, les stades phénologiques observés peuvent atteindre « baies à taille de pois » (stade K ou 31 ou BBCH 75).

Flavescence dorée et cicadelle vectrice

Vignoble régional

Le 3^{ème} traitement contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser du 20 au 30 juillet 2017.

Les symptômes de la maladie s'expriment au vignoble.



Symptômes sur cépage rouge



Symptômes sur cépage blanc

Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitanie
BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-
Delay, Fabrice Guillois,
Emilie Teyssot,
Laure Lagarrigue, Christel
Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe
Guide des Vignobles Rhône
-Méditerranée

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- La décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages.
 - le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
 - l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.
- Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

TORDEUSE DE LA GRAPPE



Vignoble régional

Début du vol d'eudémis de 3^{ème} génération débute dans les zones précoces.

Aude

Le vol de 3^{ème} génération d'eudémis a débuté sur les secteurs précoces et notamment le Narbonnais et la zone littorale. Les toutes 1^{ères} pontes ont été observées sur ces mêmes secteurs. Sur les autres zones du département le vol n'as pas débuté.

Gard

Le tout début du vol de 3^{ème} génération d'eudémis a débuté ce début de semaine dans les secteurs précoces. Les captures sont pour le moment très faibles. A ce jour, aucune ponte n'est observée.

Cryptoblabes gnidella : des captures sont observées dans le secteur des Sables.

Hérault

Le vol d'eudémis de 3^{ème} génération débute en zone précoce. Des pontes (fraîches et en évolution) sont notées en zone précoce. Des larves (L4 et L5) sont toujours visibles au vignoble. *Eulia* et *Cryptoblabes gnidella* : des captures sont observées.

Pyrénées-Orientales

Les vols de papillons d'eudémis de 3^{ème} génération ont débuté dans les secteurs précoces et moyens du département.

Les 1^{ères} pontes sont visibles sur le secteur de la Plaine (Nord.Tech et Sud Tech), du Cru Banyuls et des Aspres 1^{ers} coteaux. Ces pontes sont faibles à moyennes selon les parcelles.

MILDIU

Vignoble régional

L'indice du risque mildiou est stable.

Aude

Dans la majorité des situations, les grappes ont atteint des stades de moindre réceptivité et de sensibilité. Les feuilles et particulièrement les jeunes feuilles et entre-cœurs demeurent toutefois particulièrement sensibles.



Même si le nombre de parcelles affectées augmente, la maladie n'a que peu progressé. Les symptômes restent peu fréquents, le niveau de dégât sur grappe est faible (généralement inférieur à 1 %). Sur feuilles la maladie a néanmoins progressé suite aux pluies des 8 et 9 juillet (Ouest Audois) et se manifeste essentiellement sur jeunes feuilles. Les symptômes de type mosaïque restent rares.

Les données issues de la modélisation (Potentiel système, Milstop) arrêtée le 16 juillet nous indiquent que les conditions météorologiques de la semaine passée ne sont guère susceptibles d'avoir générées de nouvelles contaminations.

Gard

Depuis les pluies de fin juin la maladie est en progression. Cette semaine encore de nouvelles taches sur jeunes feuilles sont visibles. Le mildiou mosaïque est également en progression. A ce jour, peu de repiquages sur grappes (rot brun) sont observés.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 16 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 10 et le 16 juillet engendrent des contaminations secondaires sur la station de Pont Saint Esprit. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 23 juillet. L'indice de risque mildiou est stable.

Hérault

De nouvelles taches sur jeunes feuilles sont toujours observées au vignoble.

De vieux symptômes, parfois fructifiés, (taches sur feuilles) allant jusqu'à la défoliation localement et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont visibles dans certaines situations avec des fréquences parfois importantes.

Du mildiou mosaïque est présent dans de nombreuses parcelles.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 16 juillet, les conditions météorologiques enregistrées entre le 10 et le 16 juillet n'engendrent pas de nouvelle contamination secondaire potentielle à l'exception de la station de Valflaunès. Les sorties de symptômes des contaminations secondaires correspondantes sont attendues à partir du 23 juillet. L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes (taches d'huile et mosaïque) sur jeunes feuilles sont toujours présents sur les parcelles présentant déjà des symptômes. Des dégâts sont parfois importants sur les zones littorales, secteurs ou des humidités matinales se sont succédées sur une longue période. Des symptômes de rot brun sur grappes sont facilement visibles sur certaines parcelles. La vigne reste sensible jusqu'à fermeture des grappes.

Mesures prophylactiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) diminuent la durée d'humectation des grappes. Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

OIDIUM

Evolution du risque

La véraison marque la fin progressive de la sensibilité des grappes.

Aude

La maladie n'évolue plus sur grappe.

Gard

Seulement sur les parcelles tardives, des évolutions restent possibles jusqu'au début véraison.

Toujours pas d'évolution notable depuis la semaine dernière, la situation est stable. La grande majorité des parcelles du département présente peu ou pas de symptômes.

Hérault

La maladie est toujours observée au vignoble.

Elle progresse encore dans certaines parcelles, son évolution est généralement moins marquée.

Les fréquences et intensités sur grappes sont parfois très importantes sur Carignan, cépages sensibles (Chardonnay...) et/ou parcelles à historique important.

Des éclatements de baies sont visibles dans certaines parcelles très atteintes.

Pyrénées-Orientales

L'oïdium est toujours présent dans le vignoble départemental. Avec le début de la véraison et les conditions climatiques actuelles (chaleur et vent) l'oïdium voit sa virulence décliner. Sur les parcelles où il est présent, sa nuisibilité n'évolue pas.

Mesures prophylaxiques

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage et le palissage. L'oïdium est sensible aux rayons ultra-violets.

BLACK ROT

Vignoble régional

La sensibilité des grappes au black rot est effective jusqu'à la pleine véraison.

Aude

Aucune évolution n'est observée. De très rares symptômes sur feuilles restent observables localement en toutes zones du département mais semblent plus fréquents en zone Malepère.

Gard

Peu d'évolution depuis la semaine dernière ; les pluies de fin juin n'ont engendré que peu de symptômes. Très localement on observe des repiquages sur grappe.

Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont observés dans les situations sensibles.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont toujours visibles sur feuilles et sur grappes dans les Aspres 1^{ers} Coteaux sur la commune de Fourques et Canohès. Ces symptômes sont faibles mais confirment l'extension et l'intensification de la maladie sur de nouvelles zones, habituellement peu concernées.

POURRITURE GRISE

Vignoble régional

Des symptômes sur grappes sont visibles dans le vignoble régional sur cépages sensibles (Chardonnay, Pinot, Piquepoul, Grenache...), avec grappes compactes, vignes vigoureuses et/ou avec des dégâts de tordeuses, grêle et baies éclatées.

La situation semble toutefois se stabiliser cette semaine écoulée.

Mesures prophylactiques

Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) diminuent la durée d'humectation et aèrent les grappes.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

Aspergillus carbonarius

Les 1^{ers} symptômes sont observés dans le Biterrois.

MALADIES DU BOIS

Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et d'esca sont observés en toutes zones. La fréquence est en augmentation.

On observe les 2 formes d'expression de la maladie (lente et apoplectique).

CICADELLE VERTE

Vignoble régional

Des larves et adultes de cicadelles sont visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillures sont visibles.

ACARIEN

Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est observée.

METCALFA PRUINOSA

Vignoble régional

La présence de la cicadelle prulineuse est localement observée sans dégâts notables.

PUNAISE DU GENRE *NYSIUS*

Aude

L'épisode a touché 12 ha sur le secteur de la Clape et notamment des plantiers qui sont totalement défoliés.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, AD-VAH, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, FREDON LR.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.